

Noël au village

HERMENCHES

Le mercredi 19 décembre, la population était invitée à se rendre au battoir pour le Noël villageois. Les enfants, instruits d'éducation religieuse durant l'année par M^{me} Traüffler, assistée de la responsable paroissiale, étaient à l'honneur, accompagnés du chœur d'hommes, et ils ont fait une très belle prestation. M^{me} Bin, directrice du chœur, s'en est donné avec en plus des solos très remarquables. La population a apprécié. Le syndic a remercié chacun pour sa présence et souhaité une bonne fin de soirée avec l'agape qui suivit, offerte par les particuliers et la commune. Ce fut une belle soirée! **GILBERT FIAUX**

Combrement-le-Petit

15.36 Côté Cour bientôt sur les planches

Fidèle au rendez-vous, la troupe 15.36 Côté Cour prépare sa nouvelle prestation. C'est la pièce de Jean Franco *Aux frais de la princesse* qu'elle présentera le dimanche 27 janvier à 14 h, ainsi que les samedi 2 février, vendredi 8 février et samedi 9 février à 20 h 15. Cette comédie est mise en scène par Max Bettex. Sur scène: Cathy Porras, Florian Zahno, Véronique Helfer, Laetitia Wenger, Aurélie Krattiger, Yann Bettex et Laurent Bettex pour mettre en chair: la reine du royaume de Mythonie en visite officielle en France avec son mari, Hubert, décidé à ne plus jouer les utilités, sa fille, en pleine rébellion, Angèle, sa secrétaire trop zélée, et Anton, son professeur de chant. Réservation du lundi au vendredi, de 18 h à 19 h 30, au 079 133 87 59.

Une histoire en trois dimensions

DÉCOUVERTE Le 23 janvier prochain, la Cinémathèque suisse et l'Association Films Plans-Fixes présentera pour la première fois un film consacré à Monique Fontannaz.

MOUDON

Tourné à Moudon en juillet 2018, le film consacré à Monique Fontannaz dure un peu plus de 45 minutes. Elle y est interviewée par Jacques Poget. L'occasion de découvrir une passionnée qui aime profondément Moudon.

Fille d'un couple d'instituteurs de Combrement-le-Petit, Monique Fontannaz rêvait, enfant, de devenir archéologue en Egypte! Pour ce Plans-Fixes, la voici qui vous accueille à... Moudon, sa terre d'élection depuis une vingtaine d'années. Moudon où, à défaut de percer les mystères des pyramides - «Je me suis vite rendu compte que je n'avais pas le tempérament pour une telle aventure», elle en a longuement et patiemment étudié le bâti patrimonial.

Consacrant son mémoire de licence à cette petite ville médiévale *L'architecture du XVIII^e siècle à Moudon*, elle la retrouve bien des années plus tard. A la faveur d'un travail de recherche aussi exemplaire qu'ambitieux: sort de presse, en 2006, dans la collection «Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud» le volume VI, *La ville de Moudon*. Une somme de 644 pages, l'œuvre d'une historienne du patrimoine qui requiert des qualités de détective (scientifique), doublées d'une endurance de bénédictin.



Monique Fontannaz.

PHOTO JDF/ARCHIVES

Passionnée par les civilisations anciennes, auteure de très nombreuses publications relatives aux maisons de campagne, châteaux et cures, à la formation des maçons architectes à la fin du XVII^e siècle et, pour le dire vite, à l'urbanisme médiéval, Monique Fontannaz a dédié dix ans de sa vie à explorer, maison par maison, quartier par quartier, la ville qui l'abrite. Ainsi est né *La ville de Moudon*, ouvrage monumental, exhaustive biographie d'un lieu, d'une cité. Autant de fiches signa-

létiques des bâtiments qu'elle a tous visités, de la cave au grenier, complétées par des relevés, croquis, photographies et repérages sur le terrain. Avec, en parallèle, la lecture de... 400 ans d'archives, registres des Conseils communaux et parchemins du début du XIII^e siècle! A Jacques Poget, qui l'interroge sur la finalité de cet intrigant voyage dans le temps, Monique Fontannaz répond qu'il permet de gérer notre patrimoine historique et stylistique au niveau du canton et facilite l'établisse-

ment de priorités en matière de conservation du patrimoine bâti. Sans oublier que ce bel inventaire, mêlant urbanisme et architecture, fournit encore de précieuses informations sur le mode de vie des siècles passés. Un témoignage irremplaçable pour le grand public toujours curieux de savoir ce qui l'entoure: «Qui donc a construit cette maison, s'agit-il d'un noble local, d'un notaire ou d'un artisan? Voilà qui donne une profondeur historique à notre cadre de vie.»

Connaissance incroyable

Profondeur historique: l'histoire des bâtiments qui «illustre la manière dont on vivait à l'époque» est encore, on le voit, une histoire de vie, une vision du monde. Mais quel secret pour décrypter cette histoire et la mettre en scène? «Apprendre à voir, apprendre à lire les archives» dit tranquillement Monique Fontannaz, très déçue d'avoir appris, en 2015, lors de la sortie de presse du premier volume qu'elle signe avec Brigitte Pradervand «Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, VIII, *Le district de la Broye-Vully D*», que l'aventure s'arrêtera là. Pas de deuxième tome faisant pourtant partie intégrante d'un projet national de la Société d'histoire de l'art en Suisse! Telle est la résolution de l'Etat de Vaud, censé assumer les frais de recherche et

de documentation. Une décision «attristante» pour Monique Fontannaz qui peine à comprendre que le canton ne réalise pas l'intérêt de cette collaboration avec la Société de l'histoire de l'art en Suisse: «Sans doute ce choix a-t-il été arrêté sur la base d'informations qui n'étaient pas valables; je précise que nous n'avons pas eu accès en haut lieu pour expliquer ce que nous avions entrepris...»

Mais un Plans-Fixes, fût-il celui d'une historienne du patrimoine, ne serait pas ce qu'il doit être si Jacques Poget n'entraînait pas son invitée sur quelques chemins plus privés. Ainsi apprend-on que Monique Fontannaz fut organiste (professionnelle), pendant quarante ans, tous les dimanches, jusqu'en 2010, à Pully-Chantemerle, qu'elle s'adonne aujourd'hui au piano, fréquente la Maison de l'Eglise et du Pays (Crêt-Bérard) et qu'il lui arrive de séjourner en Bohême y retrouver un ami, une «personnalité hors du commun», l'occasion de découvrir un «mode de vie à la tchèque». Tout cela confié avec une élégante discrétion. **COM/RED**

■ Monique Fontannaz, Une histoire en trois dimensions. Mercredi 23 janvier, à 18 h 30 salle Paderewski, Cinémathèque suisse, allée Ernest-Ansermet 3 à Lausanne. Plus d'infos sur www.plans-fixes.ch

Tradition respectée et saluée

FESTIVITÉS Les seniors des villages de Brenles, Chesalles et Sarzens se sont récemment rencontrés à la grande salle de Chesalles à l'invitation des autorités de Lucens.

CHESALLES-SUR-MOUDON

Un comité d'accueil, formé du syndic Patrick Gavillet, de la vice-présidente de la Municipalité, Alette Rey, et du municipal Ermanno D'Agostino, les a reçus avec amabilité et leur a servi un repas très apprécié. C'est une quarantaine de participants qui ont pris place dans une salle agréablement décorée pour déguster une bonne choucroute servie par les bénévoles, avec l'aide des édiles qui n'ont pas dédaigné de servir leurs administrés.

Dans son bref message d'ouverture, Alette Rey a insisté sur le maintien de cette tradition villageoise, à la condition que des bénévoles soient toujours disposés à assumer l'organisation de cette rencontre. D'emblée ces jeunes dames sont largement re-



Les invités ont grandement apprécié de se retrouver.

PHOTO GÉRARD PIDOUX

merciées et encouragées à poursuivre leur action dans le futur.

Au cours du repas, la pasteur Anne-Christine Golay a retenu l'attention de l'auditoire par le conte *La torche blanche*. Une charmante histoire qui nous prépare aux bienfaits de la prochaine fête de Noël.

Bernard Senn, doué d'une mémoire prodigieuse, a déclamé le

poème *Le cœur qui bat*. Chacun a écouté dans un grand silence les effets et le rôle de cet organe si vital.

La présidente du conseil de paroisse, Marie-Antoinette Métrailer, a proposé à l'assemblée une chantée de Noël bien appréciée par les participants. En effet, il faut parer à la présence habituelle des classes enfantines rendue im-

possible suite à la fermeture des écoles tenues à Brenles et déplacées à Moudon et Lucens. Une tradition perdue suite à la concentration des écoles dans les centres.

Les autorités ont été chaleureusement remerciées par les participants qui apprécient et souhaitent le maintien de cette tradition. **GÉRARD PIDOUX**

Séance extra-muros

CONSEIL GÉNÉRAL Jeudi 13 décembre, la dernière séance a eu quelque peu des allures de Don Camillo. En effet, la salle de commune située dans le bâtiment du Café Fédéral actuellement en rénovation n'étant pas disponible, c'est à l'église que s'est tenue exceptionnellement la réunion.

CURTILLES

Comme le veut l'habitude, le premier point de cette séance, tenue sous la présidence de Bertrand Zufferey, concernait le budget de l'année à venir. Les chiffres 2019 prévoient un léger excédent de charges, mais dans des proportions tout à fait raisonnables. Les nouvelles adaptations liées à la péréquation financière et les réformes fiscales du canton devraient permettre de ne pas voir s'aggraver la situation. Toutefois, il est rappelé que la marge de manœuvre réelle de la Municipalité ne dépasse pas le cinquième des montants totaux et que les dépenses d'investissement ne peuvent être prises, le cas échéant, que sur les fonds de réserve affectés.

Aménagements autour de l'église

Coincidence de l'agenda, c'est une demande de crédit pour des aménagements autour de l'église qui faisait suite à l'ordre du jour. Une demande avait été faite de remettre en valeur l'édifice par le

réaménagement des espaces extérieurs. De surcroît, les grands arbres qui subsistent sont affaiblis et deviennent dangereux. L'accès aux personnes à mobilité réduite fait toujours défaut. Un groupe de travail comprenant des membres du Conseil, des représentants des Municipalités de Lucens et Curtilles ainsi que du conseil de paroisse ont planché sur un projet global aidé en cela par un paysagiste. La commune de Lucens, considérant ce temple comme le principal édifice de la paroisse, a d'ores et déjà annoncé qu'elle participerait à la moitié des travaux estimés à environ 86 000 francs. A l'exception de quelques craintes liées à l'abatage des arbres et le montant prévu pour le remplacement du revêtement du chemin, la demande a été acceptée à la majorité.

Des nouvelles du Café Fédéral

Le syndic Eric Binggeli a tenu à évoquer les travaux du Café Fédéral. La mise à l'enquête s'est terminée sans trop de souci. Les travaux ont pu commencer après avoir réglé de légers contretemps liés à la présence d'amiante. Les vrais travaux d'aménagement devraient débuter en janvier. La recherche d'un nouveau tenancier va bon train et des entrevues sont encore prévues avec des prétendants. Il est demandé aux membres du Conseil d'en parler largement autour d'eux.

Une agape devant l'autel a terminé cette séance un peu particulière.

■ BLAISE CORDEY



1. Alette Rey, municipale de Lucens. 2. Le syndic de Lucens avec les bénévoles: Monique Blanc, Danièle Ligron, Christine Senn et Sylviane Morard. 3. Bernard Senn.

PHOTOS GP